



CPA ODYSSÉE DE LA PLAINE
6881, boul. Laurier, suite 217
Terrebonne, Québec J7M 1V9
cpalaplaine@gmail.com

Madame,
Monsieur,

Objet : Commandite pour la Revue sur Glace "Édition 2024-2025"

Les patineurs du CPA Odyssee de La Plaine necessitent un appui provenant d'entreprises de notre region.

Notre revue sur glace demontre a chaque fin de saison les magnifiques talents de nos patineurs et patineuses. Cette annee, ce spectacle se deroulera les 29 et 30 mars 2025 afin de presenter le fruit d'une annee de travail soutenu, de perserverance et de plaisir. Nous vous sollicitons afin de recueillir des commandites qui aideront a financer ce spectacle. Aider les jeunes a se realiser est un investissement pour notre communaute.

Nous vous demandons de participer en plaçant une publicite dans notre programme de la prochaine Revue sur glace, laquelle donnera une visibilite certaine a votre entreprise. Les differentes options sont les suivantes :

Argent : 1/2 page : 100\$

Or * : Pleine page : 175\$

Platine * : Pleine page ainsi que sur l'ecran d'affichage pendant les pauses du spectacle et une presence d'un an sur le site Internet du club incluant un lien vers le site web OU la page Facebook de votre entreprise: 200\$

Vous pouvez egalement inclure un message a un patineur en particulier ainsi que sa photo dans votre espace. Nous pouvons egalement se charger du montage complet de la publicite en nous faisant parvenir vos coordonnees, logo et message. Il suffit de remettre les documents au bureau du club ou par courriel des que possible au isabelle.cpalaplaine@hotmail.com

Nous vous remercions a l'avance pour votre genereuse participation et vous prions d'agreer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Le comite
CPA Odyssee de La Plaine

* 2 billets dans la section reseervee V.I.P. incluant vin, biere, boissons gazeuses et cafe avant et pendant la pause du spectacle ainsi qu'un petit buffet et sucreries durant l'entracte seront offerts aux commanditaires qui ont fait l'achat **d'une pleine page Or ou Platine dans le programme.**

